



MINISTÈRE  
DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 51 – Semaine du 19 au 23 décembre 2022

## En bref

### Tunisie :

- Le nombre de sites web marchand en hausse de 4% au cours des neuf premiers mois de l'année 2022
- Attribution de 17 nouveaux labels dans le cadre du Startup Act
- Mise en place de nouvelles hausses des tarifs de l'eau potable
- Attribution de 1 050 accords de financement de projet pour des femmes issues de 22 gouvernorats
- Le projet de loi de finance 2023 a été approuvé

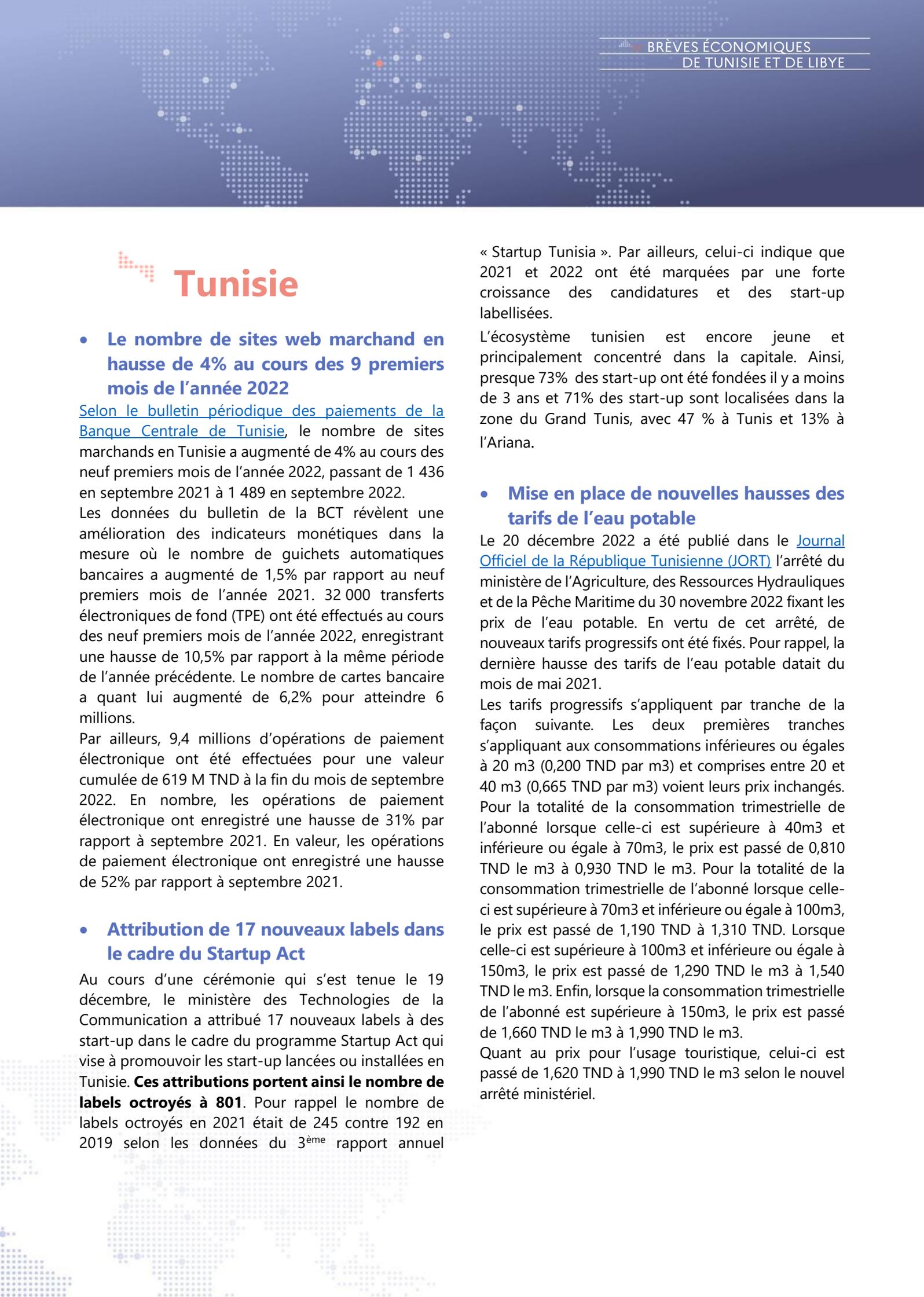
### LE CHIFFRE À RETENIR

801

Le nombre de startups labélisées en Tunisie

### Libye :

- Ouverture du premier espace de coworking en Libye dédié aux femmes



## Tunisie

- **Le nombre de sites web marchand en hausse de 4% au cours des 9 premiers mois de l'année 2022**

[Selon le bulletin périodique des paiements de la Banque Centrale de Tunisie](#), le nombre de sites marchands en Tunisie a augmenté de 4% au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, passant de 1 436 en septembre 2021 à 1 489 en septembre 2022.

Les données du bulletin de la BCT révèlent une amélioration des indicateurs monétiques dans la mesure où le nombre de guichets automatiques bancaires a augmenté de 1,5% par rapport au neuf premiers mois de l'année 2021. 32 000 transferts électroniques de fond (TPE) ont été effectués au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, enregistrant une hausse de 10,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de cartes bancaire a quant lui augmenté de 6,2% pour atteindre 6 millions.

Par ailleurs, 9,4 millions d'opérations de paiement électronique ont été effectuées pour une valeur cumulée de 619 M TND à la fin du mois de septembre 2022. En nombre, les opérations de paiement électronique ont enregistré une hausse de 31% par rapport à septembre 2021. En valeur, les opérations de paiement électronique ont enregistré une hausse de 52% par rapport à septembre 2021.

- **Attribution de 17 nouveaux labels dans le cadre du Startup Act**

Au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le 19 décembre, le ministère des Technologies de la Communication a attribué 17 nouveaux labels à des start-up dans le cadre du programme Startup Act qui vise à promouvoir les start-up lancées ou installées en Tunisie. **Ces attributions portent ainsi le nombre de labels octroyés à 801.** Pour rappel le nombre de labels octroyés en 2021 était de 245 contre 192 en 2019 selon les données du 3<sup>ème</sup> rapport annuel

« Startup Tunisia ». Par ailleurs, celui-ci indique que 2021 et 2022 ont été marquées par une forte croissance des candidatures et des start-up labellisées.

L'écosystème tunisien est encore jeune et principalement concentré dans la capitale. Ainsi, presque 73% des start-up ont été fondées il y a moins de 3 ans et 71% des start-up sont localisées dans la zone du Grand Tunis, avec 47 % à Tunis et 13% à l'Ariana.

- **Mise en place de nouvelles hausses des tarifs de l'eau potable**

Le 20 décembre 2022 a été publié dans le [Journal Officiel de la République Tunisienne \(JORT\)](#) l'arrêté du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime du 30 novembre 2022 fixant les prix de l'eau potable. En vertu de cet arrêté, de nouveaux tarifs progressifs ont été fixés. Pour rappel, la dernière hausse des tarifs de l'eau potable datait du mois de mai 2021.

Les tarifs progressifs s'appliquent par tranche de la façon suivante. Les deux premières tranches s'appliquant aux consommations inférieures ou égales à 20 m<sup>3</sup> (0,200 TND par m<sup>3</sup>) et comprises entre 20 et 40 m<sup>3</sup> (0,665 TND par m<sup>3</sup>) voient leurs prix inchangés. Pour la totalité de la consommation trimestrielle de l'abonné lorsque celle-ci est supérieure à 40m<sup>3</sup> et inférieure ou égale à 70m<sup>3</sup>, le prix est passé de 0,810 TND le m<sup>3</sup> à 0,930 TND le m<sup>3</sup>. Pour la totalité de la consommation trimestrielle de l'abonné lorsque celle-ci est supérieure à 70m<sup>3</sup> et inférieure ou égale à 100m<sup>3</sup>, le prix est passé de 1,190 TND à 1,310 TND. Lorsque celle-ci est supérieure à 100m<sup>3</sup> et inférieure ou égale à 150m<sup>3</sup>, le prix est passé de 1,290 TND le m<sup>3</sup> à 1,540 TND le m<sup>3</sup>. Enfin, lorsque la consommation trimestrielle de l'abonné est supérieure à 150m<sup>3</sup>, le prix est passé de 1,660 TND le m<sup>3</sup> à 1,990 TND le m<sup>3</sup>.

Quant au prix pour l'usage touristique, celui-ci est passé de 1,620 TND à 1,990 TND le m<sup>3</sup> selon le nouvel arrêté ministériel.

- **Attribution de 1 050 accords de financement de projet pour des femmes issues de 22 gouvernorats**

Le 22 décembre 2022, le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées a débuté l'octroi de 1 050 accords de financement de projets pour des femmes issues de 22 gouvernorats dans le cadre du programme national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin RAÏDET.

Les projets dont le financement a été approuvé sont répartis entre 942 microprojets et 108 petits et moyens projets pour un total de 9,7 M TND.

Pour rappel, le programme « RAÏDET » vise à renforcer le rôle des femmes dans le développement et l'économie et à encourager les femmes à lancer leurs propres projets en leur accordant des avantages préférentiels. Ce programme est mis en œuvre par le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées en partenariats avec la Banque Tunisienne de Solidarité, la Banque de financement des petites et Moyennes Entreprises et la banque Nationale Agricole qui ont mobilisé 50 M TND pour le financement de ce programme sur une période de 5 ans.

- **Le projet de Loi de Finances 2023 a été approuvé**

D'après un communiqué publié par la Présidence du gouvernement, le conseil des Ministres qui s'est tenu le 20 décembre 2022 et qui a été présidé par Najla Bouden a **permis d'approuver, suite à son examen, le projet de Loi de Finances 2023**

## Libye

- **Ouverture du premier espace de coworking en Libye dédié aux femmes**

Le 19 décembre 2022 a eu lieu l'ouverture officielle du Manara Coworking Space situé dans le quartier de Janzour à l'ouest de Tripoli. La cérémonie a rassemblé les équipes de l'Ambassade de France en Libye, de la municipalité de Janzour et d'Expertise France.

Créé dans le cadre du projet Raqam-e financé par la France et mis en œuvre par Expertise France, le projet Manar vise à accompagner l'autonomisation des femmes en les encourageant dans leur démarche professionnelle. Ce nouvel espace de coworking féminin offrira aux femmes entrepreneures ayant des enfants en bas âge un lieu où elles pourront travailler pendant que leurs enfants seront pris en charge dans une crèche équipée. L'équipe de l'espace de coworking organisera également des événements permettant aux entrepreneures de développer leurs compétences et de construire un réseau professionnel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)